

FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du **FCP VIVEO Nouvelles Introduites** arrêtés au 31 décembre 2016, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et par les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire du fonds. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états sur la base de nos travaux.

Nos travaux ont été effectués conformément aux normes généralement admises en la matière. Ces normes exigent que notre contrôle soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives, tout en tenant compte du contrôle interne en vigueur au sein de l'entité.

Un contrôle comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les comptes annuels. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers annuels.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers du **FCP VIVEO Nouvelles Introduites** arrêtés au 31 décembre 2016, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, de la situation financière du fonds au 31 décembre 2016 ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les liquidités et les quasi-liquidités représentent, au 31 décembre 2016, **42,06%** de l'actif du **FCP VIVEO Nouvelles Introduites**. Cette proportion est supérieure au ratio de 20% prévu par le décret 2001-2278 du 25 septembre 2001. Ce dépassement a fait l'objet d'une mention au niveau de la note « **A.3 Disponibilités** ».
- Les valeurs mobilières représentent au 31 décembre 2016, **57.94%** de l'actif du **FCP VIVEO Nouvelles Introduites**. Cette proportion est inférieure au ratio de 80% prévu par le décret 2001-2278 du 25 septembre 2001. Elle est en deçà de la proportion de **60%-80%** prévue par le prospectus d'émission

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément à l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du gestionnaire sur la gestion de l'exercice.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 02 février 2017

Le Commissaire aux Comptes

LA GENERALE D'AUDIT & CONSEIL-GAC-

Mohamed Mejd JAZIRI

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2016

(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-16	31-déc.-15
<u>ACTIF</u>			
AC 1 Portefeuille titres		2 055 226,780	2 552 251,072
Actions et Droits Attachés	A.1	2 055 226,780	2 356 597,952
Titres OPCVM		0,000	195 653,120
Obligations & Valeurs Assimilées		0,000	0,000
AC 2 Placements Monétaires & Disponibilités		1 491 742,642	1 403 862,163
Placements Monétaires	A.2	332 549,010	905 388,489
Disponibilités	A.3	1 159 193,632	498 473,674
AC 3 Créances d'Exploitations		0,000	0,000
AC 4 Autres Actifs		0,000	0,000
Total Actif		3 546 969,422	3 956 113,235
<u>PASSIF</u>			
PA 1 Opérateurs Créiteurs	P.1	13 797,521	15 919,447
PA 2 Autres Créiteurs Divers	P.2	4 845,321	4 718,180
Total Passif		18 642,842	20 637,627
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 Capital	CP.1	3 493 210,577	3 887 980,536
CP 2 Sommes Distribuables	CP.2	35 116,003	47 495,072
Sommes Distribuables des Exercices Antérieurs		26,201	16,408
Sommes Distribuables de l'Exercice		35 089,802	47 478,664
Total Actif Net		3 528 326,580	3 935 475,608
Total Passif & Actif Net		3 546 969,422	3 956 113,235

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016

(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-16	31-déc.-15
PR 1 Revenus du Portefeuille Titres		68 291,611	55 697,372
Dividendes	R.1	68 291,611	55 697,372
Revenus des Obligations & Valeurs Assimilés		0,000	0,000
PR 2 Revenus des Placements Monétaires	R.2	47 509,748	51 429,254
Total Des Revenus des Placements		115 801,359	107 126,626
CH 1 Charges de Gestion des Placements	R.3	(61 906,399)	(51 250,686)
Revenu Net des Placements		53 894,960	55 875,940
PR 3 Autres Produits		0,000	0,000
CH 2 Autres Charges	R.4	(9 277,124)	(7 735,679)
Résultat d'Exploitation		44 617,836	48 140,261
Régularisation du Résultat d'Exploitation		(9 528,034)	(661,597)
Sommes Distribuables de l'Exercice		35 089,802	47 478,664
Régularisation du Résultat d'Exploitation (annulation)		9 528,034	661,597
Variation des Plus ou Moins-Values potentielles sur Titres		346 023,977	(117 870,916)
Plus ou Moins-Values réalisées sur cessions de Titres		(135 319,072)	71 902,286
Frais de Négociation des titres		(11 764,775)	(11 373,360)
Résultat Net De l'Exercice		243 557,966	(9 201,729)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016
(exprimés en dinars)

	31-déc.-16	31-déc.-15
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	243 557,966	(9 201,729)
a - Résultat d'exploitation	44 617,836	48 140,261
b - Variation des plus / moins-values potentielles sur titres	346 023,977	(117 870,916)
c - Plus / moins-values réalisées sur cession titres	(135 319,072)	71 902,286
c - Frais de négociation de titres	(11 764,775)	(11 373,360)
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	47 462,248	21 787,684
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	(603 244,746)	2 192 603,807
a - Souscriptions	1 571 961,572	2 591 268,586
Capital	1 335 100,000	2 205 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	234 706,324	385 950,244
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	2 152,961	317,194
Régularisation des sommes distribuables des exercices antérieurs	2,287	1,148
Droits d'entrée	0,000	0,000
b - Rachats	(2 175 206,318)	(398 664,779)
Capital	(1 887 700,000)	(339 000,000)
Régularisation des sommes non distribuables	(282 967,119)	(58 684,599)
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	(11 680,995)	(978,791)
Régularisation des sommes distribuables des exercices antérieurs	(8,910)	(1,389)
Droits de sorties	7 150,706	0,000
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	-407 149,028	2 161 614,394
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	3 935 475,608	1 773 861,214
b - en fin d'exercice	3 528 326,580	3 935 475,608
<u>AN 5 - NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	33 734	15 074
b - en fin d'exercice	28 208	33 734
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	125,082	116,661
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT</u>	8,42%	0,37%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

FCP VIVEO Nouvelles Introduites est un Fonds de Placement mixte de type distribution.

Il a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds.

Il est régi par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a obtenu son agrément auprès du CMF le 10 juin 2009, sous le numéro 21/2009. Sa durée est de 10 ans. Son capital initial est de 100.000 dinars, composé de 1.000 parts de 100 dinars chacune.

Le gestionnaire du fonds est la société Traders Investment Managers SA. La gestion administrative et comptable est assurée par la société BIAT Capital (Ex. La Financière de Placement et de Gestion –FPG).

Le dépositaire est la BIAT

Le fonds a ouvert les souscriptions au public le 03 mars 2010.

La société de gestion **TRADERS INVESTMENT MANAGERS**, en sa qualité de gestionnaire de **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES**, et suite à la réunion de son conseil d'administration réuni le 28 janvier 2012 a décidé de modifier les orientations de placement. Le nouveau prospectus d'émission a été mis à la disposition du public le 12 avril 2013. En outre, il a été décidé de supprimer les droits d'entrée lors d'une opération de souscription

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2016, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et notamment les normes NCT 16, NCT 17 & NCT 18 relatives aux OPCVM.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

➤ **Prise en compte des placements et des revenus y afférents :**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les Dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon. Les intérêts sur les placements en obligations et bons de Trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

➤ **Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative.

➤ **Evaluation des autres placements :**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

➤ **Cession des placements :**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN & DE L'ETAT DE RESULTAT

I. BILAN

A.1 Actions & Droits Attachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **2.055.226,780 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VALEUR AU 31/12/2016	% ACTIF NET
ACTIONS		1 859 116,225	2 055 226,780	58,25%
UNIMED	24 379	250 277,820	247 593,124	7,02%
LANDOR	37 237	224 915,855	353 825,974	10,03%
SAH	21 891	218 993,652	296 798,178	8,41%
HANNIBAL LEASE	31 985	287 299,850	291 255,410	8,25%
TAWASOL GP HOLDING	552 774	339 957,920	293 522,994	8,32%
DELICE HOLDING	19 180	290 951,918	297 520,160	8,43%
SOTIPAPIER	66 970	246 719,210	274 710,940	7,79%

Les entrées en portefeuille titres réalisées au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

Titres	Coût d'acquisition
Actions et Droits	1 513 013,310
Titres OPCVM	177 157,362
Total	1 690 170,672

Les sorties en portefeuille titres réalisées au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

Titres	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus Value Réalisée	Moins Value Réalisée
Actions	2 158 218,044	2 026 228,770	277 070,074	409 059,348
Titres OPCVM	375 000,897	371 671,099	1 364,903	4 694,701
Total	2 533 218,941	2 397 899,869	278 434,977	413 754,049

A.2 Placements Monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **332.549,010 dinars**, et se détaille comme suit

Rubrique	NB	Prix de Revient	VALEUR AU 31/12/2016	% ACTIF NET
Dépôt A Terme		330 000,000	332 549,010	9,43%
BIAT 92 j 26/01/2017	1	330 000,000	332 549,010	9,43%

A.3 Disponibilités

Cette rubrique englobe les disponibilités en banque qui ont atteint au 31 décembre 2016, **1.159.193,632 dinars**.

Rubrique	31-déc.-16	31-déc.-15
Disponibilités en Banque	1 159 193,632	498 473,674
TOTAL	1 159 193,632	498 473,674

Les disponibilités en banque représentent au 31 décembre 2016 32,68% de l'actif du fonds. Au cours du mois de décembre 2016, le gestionnaire a procédé à des réservations dans des " **Placement Global**" et ce dans le cadre d'OPV, ce qui explique le niveau élevé des liquidités.

P.1 Opérateurs Créditeurs

Il s'agit des dettes à payer au gestionnaire et au dépositaire au 31 décembre 2016. Elles sont de l'ordre de **13.797,521 dinars**.

Rubrique	31-déc.-16	31-déc.-15
Gestionnaire	12 775,482	14 740,224
Dépositaire	1 022,039	1 179,223
TOTAL	13 797,521	15 919,447

P.2 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers ont atteint au 31 décembre 2016, **4 845,321 dinars**.

Rubrique	31-déc.-16	31-déc.-15
C M F	297,891	335,830
Autres Créditeurs Divers (Commissaire Aux Comptes)	4 547,430	4 382,350
TOTAL	4 845,321	4 718,180

CP.1 Capital Social

Les opérations sur le capital enregistrées au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-16	31-déc.-15
Capital au 01 janvier	3 373 400,000	1 507 400,000
Nombre de parts	33 734	15 074
Nombre de porteurs de parts	15	10
Souscriptions de l'exercice	1 335 100,000	2 205 000,000
Nombre de parts	13 351	22 050
Nombre de porteurs de parts entrants	1	6
Rachats de l'exercice	1 887 700,000	339 000,000
Nombre de parts	18 877	3 390
Nombre de porteurs de parts sortants	4	1
Montant en Nominal au 31 décembre	2 820 800,000	3 373 400,000
Nombre de parts	28 208	33 734
Nombre de porteurs de parts	12	15
Sommes Non Distribuables	672 410,577	514 580,536
Commissions de Rachat	7 150,706	0,000
Frais de négociation des titres	-11 764,775	-11 373,360
Variation des Plus ou Moins-Values Potentielles sur Titres	346 023,977	-117 870,916
Plus ou Moins-Value Réalisées sur Cession Titres	-135 319,072	71 902,286
Sommes non distribuables antérieurs	514 580,536	244 656,881
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Souscriptions)	234 706,324	385 950,244
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Rachats)	-282 967,119	-58 684,599
Capital au 31 décembre	3 493 210,577	3 887 980,536

CP.2 Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs et ajustées des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat des parts. Elles ont atteint au 31 décembre 2016 **35.116,003 dinars**.

Rubrique	31-déc.-16	31-déc.-15
Sommes distribuables des exercices antérieurs	26,201	16,408
Régularisation résultat en instance d'affectation	0,000	0,000
Résultat distribuable de l'exercice	44 617,836	48 140,261
Régularisation résultat distribuable de l'exercice	-9 528,034	-661,597
TOTAL	35 116,003	47 95,072

II. ETAT DE RESULTAT

R.1 Dividendes

Les dividendes totalisent **68.291,611 dinars** au 31 décembre 2016.

Rubrique	31-déc.-16	31-déc.-15
Revenus des Actions	60 680,865	48 330,956
Revenus des titres OPCVM	7 610,746	7 366,416
TOTAL	68 291,611	55 697,372

R.2 Revenus des Placements Monétaires

Ils ont atteint **47.509,748 dinars** au 31 décembre 2016.

Rubrique	31-déc.-16	31-déc.-15
Revenus Billets de Trésorerie	0,000	20 302,482
Revenus Pension Livrée	0,000	4 482,662
Revenus Certificat de dépôt	20 652,694	16 567,630
Revenus Comptes à Termes	22 261,965	5 388,493
Intérêts Comptes de dépôts	4 595,089	4 687,987
TOTAL	47 509,748	51 429,254

R.3 Charges de Gestion des Placements

Ces charges totalisent au 31 décembre 2016, **61.906,399 dinars**.

Rubrique	31-déc.-16	31-déc.-15
Rémunération Gestionnaire	57 320,729	47 454,319
Rémunération Dépositaire	4 585,670	3 796,367
TOTAL	61 906,399	51 250,686

R.4 Autres Charges

Elles totalisent au 31 décembre 2016, **9 277,124 dinars**.

Rubrique	31-déc.-16	31-déc.-15
Rémunération Commissaire Aux Comptes	4 889,876	3 721,265
Publicité et Publication	301,000	301,000
Impôts et Taxes	75,000	90,000
Redevance C M F	3 886,168	3 217,258
Services Bancaires & Assimilés	125,080	406,156
TOTAL	9 277,124	7 735,679

Autres Informations

✓ Données par Part

Rubrique	31-déc.-16	31-déc.-15	31-déc.-14	31-déc.-13	31-déc.-12
Revenus des Placements	4,105	3,176	4,811	2,542	2,011
Charges de gestion des placements	-2,195	-1,519	-2,407	-1,550	-1,636
Revenu Net des Placements	1,911	1,656	2,404	0,992	0,375
Autres Charges	-0,329	-0,229	-0,484	-0,331	-0,218
Résultat d'exploitation	1,582	1,427	1,920	0,662	0,157
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,338	-0,020	-0,475	0,145	0,041
Sommes Distribuables de l'exercice	1,244	1,407	1,446	0,806	0,197
Variation des Plus/Moins-value potentielles sur titres	12,267	-3,494	6,534	0,384	-8,331
Plus / Moins-value Réalisées sur cession de titres	-4,797	2,131	2,387	-4,232	5,481
Frais de Négociation des titres	-0,417	-0,337	-0,718	-0,386	-0,484
Plus ou Moins-value sur titres et frais de négociation	7,053	-1,700	8,204	-4,235	-3,334
Résultat Net de l'Exercice	8,634	-0,273	10,124	-3,573	-3,178
Droits d'entrée et droits de sortie	0,253	0,000	0,153	0,157	0,185
Résultat non distribuable de l'exercice	7,306	-1,700	8,357	-4,078	-3,149
Régularisation du résultat non distribuable	1,277	0,724	-1,891	-1,006	2,683
Sommes non distribuables de l'exercice	8,584	-0,976	6,466	-5,083	-0,466
Distribution des dividendes	1,407	1,446	0,806	0,245	0,000
Valeur liquidative	125,082	116,661	117,676	110,571	115,094

✓ Ratios de gestion des placements

	31-déc.-16	31-déc.-15	31-déc.-14	31-déc.-13	31-déc.-12
Actif Net Moyen (ANM)	3 890 534,335	3 226 288,905	2 268 607,515	2 442 559,427	1 810 474,656
Charges de Gestion des placements / ANM	1,591%	1,589%	1,599%	1,593%	1,602%
Autres Charges / ANM	0,238%	0,240%	0,321%	0,340%	0,214%
Résultat d'Exploitation de l'Exercice / ANM	1,147%	1,492%	1,276%	0,680%	0,153%

✓ **Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion du **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** est confiée à la société Traders Investment Managers SA et ce, à compter du 15 octobre 2009.

Celle-ci est chargée de :

- La définition des objectifs de placement de l'actif du fonds;
- La détermination de l'allocation de l'actif entre les différentes catégories de valeurs mobilières;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre obligations privées, obligations publiques et actions des sociétés admises en bourse et leur gestion dynamique
- La mesure et l'évaluation des performances du fonds
- La passation d'ordres d'achat et de vente en bourse ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, Traders Investment Managers perçoit une rémunération annuelle de 1,25 % par an en hors taxe de l'actif net du **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** calculée hebdomadairement qui vient en déduction de l'actif net du fonds. Le règlement effectif se fait à la fin de chaque trimestre

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** et ce à compter du 21/10/2009. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES**;
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% par an en hors taxe de l'actif net avec un minimum de 1.000 dinars hors taxe par an. Cette rémunération est calculée à chaque arrêté de la valeur liquidative et versée à la fin de chaque trimestre au dépositaire dans les 15 jours qui suivent la clôture du trimestre.